

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

Bonjour Monsieur Grégoire,

[L'association Réseau Vivre Paris](#), créée il y a 16 ans, regroupe une vingtaine de collectifs et associations. Elle a deux objectifs majeurs : la lutte contre la pollution sonore récréative (bruits générées par les clients des terrasses) et le respect de l'espace public (débordements des terrasses). Le sommeil étant un enjeu de santé publique majeur, nous avons élaboré une liste de [mesures pour réduire l'impact de la pollution sonore récréative](#).

Nous interrogeons les candidats aux élections municipales parisiennes sur leurs engagements afin d'améliorer la qualité de la vie des Parisiens, de leur sommeil et de leurs déplacements dans l'espace public. Nous avons préparé un document qui vous permettra de préciser votre programme pour la prochaine mandature. ([version Word](#) ou [version pdf](#))

En vous remerciant par avance. Bien cordialement.

Le Réseau Vivre Paris

Ce questionnaire vise à recueillir **vos engagements pour améliorer la qualité de vie des habitants et réguler les activités touristiques à Paris**.

Question 1 : Agir pour un tourisme durable

Quelles mesures concrètes proposez-vous pour un équilibre entre attractivité touristique et qualité de vie des habitants ?

Réponse :

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la Ville des habitants et la Ville des visiteurs, de maintenir l'hospitalité et la vitalité économique sans impacter négativement la vie des habitants, en termes de logement, de mono activité commerciale ou encore d'augmentation des prix.

L'objectif est de mieux réguler les flux touristiques, de mieux les orienter par exemple sur l'ensemble du territoire parisien et métropolitain, et pas uniquement sur les sites les plus connus (alentours de Notre Dame, de la Butte Montmartre, le Marais ou encore le Champ de Mars).

Beaucoup de visiteurs sont déjà venus à Paris et notre enjeu est donc de révéler un Paris autrement : local et mieux partagé, dans l'ensemble des arrondissements. Chaque arrondissement sera incité à définir sa politique touristique, en lien avec les habitants et les acteurs économiques pour valoriser son identité et ses richesses. Nous développerons des parcours thématiques à pied, à vélo ou en transports en commun. L'objectif est d'élargir l'expérience parisienne, réduire la pression sur l'hypercentre et soutenir l'hôtellerie, la restauration et les commerces dans tous les quartiers.

Au-delà d'un certain seuil, le tourisme nuit autant aux habitants qu'à l'expérience des visiteurs.

Nous assumerons une régulation plus ferme et cohérente : lutte contre les meublés touristiques, régulation des autocars avec un stationnement dédié obligatoire pour réduire au maximum la circulation dans Paris,

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

mesures contre la monactivité commerciale dans certains quartiers, et rééquilibrage des flux dans le temps et l'espace. Protéger des sites saturés comme le Louvre, Montmartre ou la Tour Eiffel, c'est préserver la valeur et la qualité de séjour, qui fait la réputation de Paris, et permettre aussi aux Parisiens de fréquenter ces sites, comme ce fut le cas à la sortie de la crise sanitaire en 2021.

Question 2 : Lutte contre la fraude à la location saisonnière

Quelles actions concrètes proposez-vous pour renforcer les contrôles et sanctionner efficacement les contrevenants ?

Réponse :

Mise en place d'une brigade de protection du logement pour lutter contre les fraudes et pour protéger les locataires.

- Sa mission sera claire : faire respecter l'encadrement des loyers partout à Paris, lutter contre les meublés touristiques illégaux, les détournements de baux (bail civil, faux coliving), les logements vacants organisés, les ventes à la découpe et les marchands de sommeil.
- Elle interviendra aussi contre les fraudes au DPE et accompagnera les locataires lésés pour qu'ils récupèrent les sommes indûment perçues.

L'objectif est double : sanctionner efficacement les fraudeurs par des procédures et des amendes, et redonner du pouvoir d'achat et de la sécurité juridique aux Parisiens.

Question 3 : Préserver la diversité commerciale

Quelles actions concrètes proposez-vous pour préserver une certaine diversité commerciale et limiter notamment la mono activité bistrotière ?

Réponse :

Je veux agir avec des leviers très concrets.

D'abord, je porterai un encadrement ciblé des loyers commerciaux dans les zones les plus en tension, pour casser la spirale "spéculation – hausse des loyers – mono-activité – disparition des commerces de proximité".

En parallèle, je renforcerai fortement Paris Commerces pour que la Ville puisse acheter et sécuriser des locaux stratégiques, maîtriser les baux et garantir des loyers soutenables à des activités utiles et fragiles (artisans, librairies, économie sociale et solidaire...), là où, sans intervention publique, les loyers deviennent incompatibles avec une vie de quartier diversifiée.

L'urbanisme doit aider à garder des quartiers vivants et mixtes : le PLU est un outil pour assurer des équilibres dans tous les quartiers.

Je m'attaquerai aussi à la vacance commerciale : au-delà de 12 mois, les locaux devront revenir sur le marché, avec des mécanismes type enchères pour remettre rapidement des rez-de-chaussée en activité et éviter les "vitrines fantômes".

Pour stabiliser durablement, je propose également un fonds participatif permettant aux Parisiennes et aux

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

Parisiens d'investir dans les commerces de quartier, afin de racheter des murs et maintenir des loyers accessibles.

Question 4 : Révision du règlement des étalages et terrasses (RET) du 11.06.2021 de la ville de Paris

Pour de nombreux collectifs de riverains, le RET actuel doit être corrigé pour réduire les impacts négatifs en termes de tranquillité publique et de circulation des piétons.

- Oui, je m'engage à corriger le RET pour améliorer la circulation des piétons et mieux réguler les nuisances sonores liées aux terrasses.
- Non, je ne prévois pas de révision.
- **Autre (précisez)** : Une évaluation du RET sera organisée dans le cadre d'une démarche de concertation associant habitants, associations, professionnels et tous les acteurs concernés. Cette démarche visera à aboutir à un diagnostic partagé sur l'ensemble des sujets, notamment en matière de partage de l'espace public et de lutte contre les nuisances sonores, et à élaborer des propositions d'améliorations.

Question 5 : Limiter les espaces extérieurs par établissement

Pour un partage équitable de l'espace public, jugez- vous opportun de corrélér la surface totale de terrasses autorisées par établissement à la capacité maximale de clients qu'il est en mesure de recevoir à l'intérieur ?

- Oui pour préserver un partage équitable de l'espace public
- Oui car l'établissement ne doit pas être économiquement dépendant de son autorisation d'occupation de l'espace public par nature précaire
- Non je ne souhaite pas limiter la surface autorisée par établissement
- **Autre (précisez)** : La surface intérieure est effectivement un critère à prendre en compte, mais il ne peut pas être le seul. La concertation sur l'évaluation du RET mentionnée précédemment permettra d'évoquer ce sujet.

Question 6 : Limiter les nuisances sonores récréatives

La pollution sonore est reconnue comme la deuxième cause de morbidité environnementale après la pollution atmosphérique en Europe. Pour une diminution de la pollution sonore des activités récréatives, envisagez-vous de prendre des mesures de régulation ?

- Oui, je m'engage à soutenir une Loi-cadre, au plan national, pour réguler la pollution sonore des activités récréatives.
- Oui, je m'engage à fixer des objectifs de réduction du bruit récréatif dans le futur Plan d'Amélioration de l'Environnement Sonore de Paris (PAES) 2027-2032

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

- Non, je ne prévois pas de fixer des objectifs de réduction du bruit festif
- **Autre (précisez)** : Le bruit demande une réponse globale : ce n'est pas seulement la fête, c'est aussi la circulation, les services urbains, les livraisons et l'aménagement de l'espace public. Nous ciblerons les "points noirs" avec des capteurs/radars et des plans anti-bruit par quartier, en protégeant en priorité les abords des écoles et des lieux sensibles. Et la nuit, on fera respecter la tranquillité avec une présence dédiée, tout en organisant la cohabitation avec les activités récréatives.

Permis temporaire pour les terrasses

Question 7 : Rapport de la cour des comptes régionales du 25 juillet 2024

Allez-vous prendre en compte les conclusions du rapport de la cour des comptes régionales concernant la gestion des terrasses parisiennes ?

- **Oui, je souhaite associer les collectifs de riverains aux commissions de régulation des débits de boissons et aux comités bruit des arrondissements** : La Ville poursuivra l'association des riverains aux réunions collectives des mairies d'arrondissements via le Conseil de quartiers.
- **Oui, je souhaite rendre plus efficace les sanctions administratives prévues par le RET** : Sur le terrain, la police municipale est pleinement mobilisée contre les occupations irrégulières de l'espace public, notamment les terrasses et les nuisances sonores. Le renforcement des effectifs le soir et la nuit (+1 000 PM sur le prochain mandat) permettra plus de contrôles et, surtout, de faire cesser en priorité les occupations non conformes au RET.

Pour des sanctions plus efficaces, la DPMP travaille étroitement avec la Préfecture de police : les PV de la police municipale alimentent les procédures administratives, y compris les demandes de fermetures. Un travail est aussi engagé avec le Parquet pour améliorer le suivi des suites données.

Enfin, une partie de la chaîne contraventionnelle relève de l'État (ANTAI, OMP, Justice, DGFIP) : une coordination inter-administrations est donc lancée, en associant aussi les professionnels.

Nous soutenons une évolution de la loi pour donner plus de pouvoir aux maires (astreintes journalières, fermetures administratives) et, par ailleurs, nous sommes déjà passés à un permis temporaire pour les terrasses, conditionné au respect du règlement.

- **Oui, je souhaite réguler le bruit festif par l'installation de méduses** : Oui, je souhaite continuer à réguler le bruit festif par l'installation ciblée et mobile de méduses dans des secteurs identifiés par les Mairies d'arrondissement et les Commissions de régulation de débits de boissons, afin que l'analyse des données, les éventuelles réunions de concertation, etc. soient mises en œuvre à l'échelon des mairies d'arrondissement et avec les acteurs concernés. Nous serons par ailleurs extrêmement précautionneux sur l'usage des données : strictement nécessaires, anonymisées, et traitées dans le respect du cadre RGPD.
- Non
- Autre (précisez) :

Question 8 : Les recommandations du CEREMA

Allez-vous prendre en compte les recommandations du CEREMA(*) dans le cadre de l'aménagement de l'espace public Parisien ?

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

- (*) Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- Oui, je m'engage à prendre en compte les recommandations du CEREMA notamment sur la circulation des piétons et la limitation des nuisances sonores.²
 - Non
 - **Autre (précisez)** : Pouvez vous préciser les recommandations auxquelles vous faites référence ?